PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT DE L’ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE

TENUE LE 14 JUIN 2022, 19h00,

VIA TEAMS

PRÉSENCES

|  |  |
| --- | --- |
| Nancy Tremblay, directrice | Rachel Lemieux |
| Yanik Pilon  | Manon Leclerc  |
| Mathieu Gagnon | Marie-Josée Arseneault (absente) |
| Marie-Pier Breton | Marie-Claude Lavergne (absente) |
| Annie Joseph | Émilie Léger |
| Tania Younes  | Lyne Blondin  |
| Bissam Karafi | Karine Mathon |

1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

L’assemblée est déclarée ouverte à 19h01 par Mathieu Gagnon. Le quorum est atteint.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR
2. Ouverture de la réunion;
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2022;
5. Parole au public;
6. Rapport annuel 2021-2022- pour approbation;
7. Cadre du service des dîneurs 2022-2023-pour approbation;
8. Campagne de financement automne 2022- pour approbation;
9. Mot du représentant au comité de parents;
10. Mot de la direction;
11. Date de l’assemblée générale 2022;
12. Levée de l’assemblée.

**C.E. 2021-2022-25 Lyne Blondin propose l’adoption de l’ordre du jour.**

**Adopté à l’unanimité**

1. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2022

**C.E. 2021-2022-36 Yanik Pilon propose l’adoption du procès-verbal.**

**Adopté à l’unanimité**

1. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

1. RAPPORT ANNUEL 2021-2022-POUR APPROBATION

Monsieur Gagnon et madame Tremblay expliquent le contexte de la rédaction du rapport annuel. Ensemble ils en font la présentation. On ajoutera le nom de Manon Leclerc dans la liste des membres. Madame Tremblay vérifiera les consultations officielles. La copie finale sera envoyée aux membres du CÉ.

**C.E. 2021-2022-38 Karine Mathon propose l’approbation du rapport annuel 2021-2022.**

**Approuvé à l’unanimité**

1. CADRE DU SERVICE DES DINEURS 2022-2023-POUR APPROBATION

Madame Tremblay présente le cadre du service des dîneurs pour l’an prochain. Elle propose d’augmenter les coûts à 230$ pour le premier enfant et 210$ pour le deuxième pour atteindre le montant maximal proposé par le CSSMI soit 440$ par famille. Cette augmentation est justifiée par les augmentations de salaire des employés et l’autofinancement de ce service. La hausse est acceptée par les membres.

**C.E. 2021-2022-38 Rachel Lemieux propose l’approbation du cadre du service des dîneurs 2022-2023.**

**Approuvé à l’unanimité**

1. CAMPAGNE DE FINANCEMENT AUTOMNE 2022 - POUR APPROBATION

Nancy Tremblay propose aux membres d’approuver une campagne de financement pour l’automne 2022. Le comité souhaitait organiser un marche-o-thon. Certains membres aiment aussi l’idée de faire une vente. Il est proposé par M. Gagnon de repousser ce point lors de la première rencontre u CÉ l’an prochain.

Nancy Tremblay présente les listes des effets généraux de tous les niveaux en comparant avec l’année précédente.

**C.E. 2021-2022-32 Manon Leclerc propose l’approbation des effets généraux 2022-2023.**

**Approuvé à l’unanimité**

1. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mathieu Gagnon nous fait part des points suivants :

* Dernière rencontre du comité de parents : rétrospective de l’année
* Départ du président
* Colloque RCPQ : vice –président du comité de parents honoré
1. MOT DE LA DIRECTION

Sont présentés par Nancy Tremblay les points suivants:

* Activités spéciales de la dernière semaine
* Son départ vers l’école le Rucher
* Cadeau offert aux membres avec le budget du CÉ
* Remerciements à tous pour leur engagement cette année
1. DATE DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

La date retenue est le 14 septembre 2022 à 19h au gymnase. Il est demandé par les membres de faire la promotion de l’assemblée générale lors des rencontres de parents de début d’année.

1. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

L’assemblée est levée à 19h58.